

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
14 octobre 2016
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 14 octobre 2016, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un communiqué de presse de la Mission permanente de la République du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies sur les allégations d'Amnesty International concernant l'emploi d'armes chimiques au Darfour (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Omer Dahab Fadh **Mohamed**



**Annexe à la lettre datée du 14 octobre 2016 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Soudan auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Communiqué de presse

Le 9 octobre 2016, le Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), Martin Ihoeghian Uhomoibhi, a publié une déclaration à la presse sur le processus de paix au Darfour. Cette déclaration portait, entre autres, sur les allégations d'Amnesty International concernant l'emploi d'armes chimiques au Darfour. M. Uhomoibhi a notamment déclaré que :

- Aucun des près de 20 000 membres du personnel de la MINUAD présents au Darfour n'avait vu de Darfouriens montrer de signes laissant supposer que des armes chimiques avaient été employées, contrairement à ce qu'avait décrit Amnesty International dans son rapport;
- Pas un seul déplacé répondant à la description d'Amnesty International ne s'était rendu dans un des dispensaires de la base d'opérations de la MINUAD, où toute personne ayant besoin d'aide serait pourtant spontanément allée;
- Amnesty International avait affirmé avoir lancé des appels dans le Jabal Marra, mais n'avait contacté aucun des près de 20 000 membres du personnel des Nations Unies présents dans tout le Darfour, y compris à Sortoni et Nertiti, pourtant très proches des endroits où les armes chimiques auraient été utilisées;
- Aucun dirigeant de mouvement armé au Darfour n'avait abordé, avec lui ou son adjoint, la question de l'utilisation d'armes chimiques lors des différentes rencontres qui avaient eu lieu en janvier, en avril, en mai, en juillet, en août et en septembre 2016.

Les points énumérés ci-dessus sont des preuves manifestes, collectées sur le terrain, qui montrent que les allégations d'Amnesty International sont sans fondement. Il est à espérer que la présente déclaration fera taire les allégations fallacieuses d'emploi d'armes chimiques au Darfour.